



HYMOD® M9400 SG

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006
Règlement de la Commission (UE) n° 2020/878

Date d'émission : 29/06/2021

Numéro de révision: 1.3.1

Date d'impression : 31/10/2025

Page 1 de 12

**SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la
société/l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : HYMOD® M9400 SG

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ignifugeant. suppresseur de fumée.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant MARTINSWERK GmbH
Kölner Strasse 110
50127 Bergheim
Germany
Tel. : +49-2271-90.22.78
Fax. : +49-2271-90.27.17

Internet www.huberadvancedmaterials.com

Courriel de contact www.huberadvancedmaterials.com/contact

1.4. Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: +1 800 424 9300 or International +1 703 527 3887
EU Phone: +49-2271-90.22.78 (Germany)

**Numéro de téléphone du centre
antipoison** Centre anti-poison national FR: +33.(0)1.45.42.59.59 (Centre anti-poison
français: ORFILA)
CH: +41 44 251.51.51 (Centre suisse d'information toxicologique)
Anti-Poison belge)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement CLP (CE 1272/2008) Non classé

Identification des dangers

Danger physique Non classé

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
 Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
 Page 2 de 12

Dangers pour la santé Non classé

Danger pour l'environnement Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)

Mention d'avertissement Aucun(e)

Mentions de danger Aucun(e)

Conseils de prudence

Prévention Respecter les règles de bonnes pratiques d'hygiène industrielle
 Se laver les mains soigneusement après manipulation

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Stockage Conserver dans un endroit sec
 Conserver à l'écart des matières incompatibles

Élimination L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Informations supplémentaires : Aucun(e).

2.3. Autres dangers Aucune information disponible

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substance --

3.2. Mélanges Mélange

Nom chimique	No. CAS	N° CE	Règlement CLP (CE 1272/2008)	% massique
L'hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	244-492-7	Non classé	-
Traitement de surface	Propriétaire	Y	Non classé	1-2

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 3 de 12

Conseils généraux	En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau et au savon.
Inhalation	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.
Danger par aspiration	Voie d'exposition peu probable.
Notes au médecin	Traiter les symptômes.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Les signes et symptômes peuvent inclure toux, respiration laborieuse, étouffement et difficultés respiratoires.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Le traitement doit être symptomatique et palliatif.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard). Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les sapeurs-pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.

Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 4 de 12

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter la formation de poussières. Maintenir à distance le personnel non autorisé.
Pour les non-sauveteurs	Maintenir à distance le personnel non autorisé.
Pour les sauveteurs	Maintenir à distance le personnel non autorisé. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Déversement important : Ne pas balayer les poussières à sec. Humidifier les poussières avant de les balayer ou récupérer les poussières avec un aspirateur Petit déversement: Aspirer ou balayer la matière et la placer dans un récipient pour élimination
6.4. Référence à d'autres sections	Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Minimiser la génération et l'accumulation de poussières Mettre en place une ventilation par aspiration localisée Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver à l'écart des matières incompatibles Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	ignifugeant.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

L'hydroxyde d'aluminium

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
 Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
 Page 5 de 12

ACGIH	TLV/TWA 8-hr: 1 mg/m ³ (respirable fraction)
OSHA	TWA: 15 mg/m ³ (Total Dust) 5 mg/m ³ (Respirable Dust)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)	TWA: 5 mg/m ³ (respirable dust); 10 mg/m ³ TWA (total dust)
France	Not established (Non établi)
France	Not established (Non établi)
Allemagne	1.25 mg/m ³ 10 mg/m ³
Pologne	2.5 mg/m ³ (inhalable); 1.2 mg/m ³ (respirable)
Suisse	TWA: 3 mg/m ³
Royaume-Uni	10 mg.m-3 (inhalable); 4 mg.m-3 (respirable)

Procédures de surveillance recommandées	Consulter également les documents de lignes directrices nationales pour plus d'informations sur les procédures de surveillance recommandées
Valeurs limites biologiques :	Aucun(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Consommateur – orale, long terme – locale et systémique 4.74 mg/kg pc/jour Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique 10.74 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Dangers thermiques	Aucun(e) connu(e).
Mesures d'hygiène	Suivre les recommandations générales en matière d'hygiène considérées comme de bonnes pratiques sur le lieu de travail Le travailleur doit se laver quotidiennement à la fin de chaque poste, et avant de manger, de boire, de fumer, etc
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éliminer conformément aux réglementations locales

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 6 de 12

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
pH :	Indisponible
Point de fusion/point de congélation	Sans objet
Point d'ébullition	Aucune information disponible
Point de congélation	Sans objet
Point d'éclair :	Non combustible
Inflammabilité	Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité:	--
Limite inférieure d'inflammabilité	--
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative	Sans objet
Densité de vapeur relative	Sans objet
Densité	Aucune donnée disponible
Densité relative	2.4 g/cm3, 20° C
Hydrosolubilité	Insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Sans objet Sans objet Le produit/la substance est inorganique
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet
Température de décomposition	200 °C (392 °F)
Viscosité	Sans objet.
Viscosité cinématique	Sans objet
Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Non oxydant
Caractéristiques des particules	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Sans objet

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Sans objet

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 7 de 12

10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
10.4. Conditions à éviter	Matières incompatibles
10.5. Matières incompatibles	Acides forts
10.6. Produits de décomposition	Aucun(e) connu(e) dangereux

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations générales Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

L'hydroxyde d'aluminium

DL50 par voie orale

CIRC

> 2000 mg/kg Rat

Non répertorié

Traitement de surface

LD50s and LC50s

22 ppm Inhalation LC50 Rat 4 h

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité chronique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets chroniques

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Corrosion cutanée/irritation cutanée

En cas de contact prolongé ou répété, peut dessécher la peau et entraîner une irritation

Sensibilisation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 8 de 12

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun cancérogène ni cancérogène potentiel selon les classements de l'OSHA, du CIRC ou du NTP.

Effets sur certains organes cibles Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée Aucune information disponible.

Informations sur les mélanges et informations sur les substances Aucune information disponible

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Éviter toute inhalation du produit

Ingestion L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable

Peau Éviter tout contact avec la peau et les vêtements
Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée

Yeux Éviter le contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique

Danger par aspiration Voie d'exposition peu probable.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

11.2.2. Autres informations Sans objet

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 9 de 12

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques

L'hydroxyde d'aluminium

Classification allemande
WGK (AwSV) 5220 WGK: nwg

12.2. Persistance et dégradabilité N'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Sans objet

Facteur de bioconcentration (BCF) Indisponible.

12.4. Mobilité dans le sol Aucun(e).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance ne répond pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé endocrinien.

12.7 Autres effets indésirables Aucun(e) connu(e)

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Codes de déchet Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

L'hydroxyde d'aluminium
Catalogue européen des

060299.

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 10 de 12

déchets
Classification allemande 5220 WGK: nwg
WGK (AwSV)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Mode de transport (routier, maritime, aérien, ferroviaire)

TDG -Canada	Non réglementé
DOT, États-Unis	Non réglementé
ADR	Non réglementé
RID	Non réglementé
ADN	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG/IMO	Non réglementé
OACI	Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Aucun(e)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage Aucun(e)

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à Sans objet prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires mondiaux

Substance pure/mélange Mélange

Nom chimique	No. CAS	N° CE	Australie (AIC)	Canada (DSL)	Chine (IECSC)	Japon	Corée du Sud	Mexique	Thailand (TECI)	Nouvelle-Zélande	Philippines (PICCS)	Taiwan	TSCA : États-Uni
--------------	---------	-------	-----------------	--------------	---------------	-------	--------------	---------	-----------------	------------------	---------------------	--------	------------------

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
 Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
 Page 11 de 12

							(KECL)							s
L'hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	244-492-7	Y	Y	Y	(1)-17 (ENCS); ISHL	KE-00980	Y	55-1-02595	Y	Y	Y	Y	A
Traitement de surface	Confidentiel	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	N	Y	Y	Y	Y	A

Légende X / Y: Est conforme ; A: Actif ; - / N: Exempté(e)s / Non répertorié

REACH No.

L'hydroxyde d'aluminium

Numéro d'enregistrement 01-2119529246-39
 REACH

Pré-enregistrement KKDIK turc 05-0000193352-73-0000

Traitement de surface

Numéro d'enregistrement Enregistré
 REACH

Allemagne

N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques

L'hydroxyde d'aluminium

Classification allemande WGK 5220 WGK: nwg
 (AwSV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Motif de la révision

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 & Règlement de la Commission (UE) n° 2020/878

Date d'émission :

29/06/2021

Date d'impression :

31/10/2025

Numéro de révision:

1.3.1

Préparée par

Huber Engineered Materials Global Regulatory Affairs
 email: regulatory.affairs@huber.com.

Règlement CLP (CE 1272/2008)

Non classé

Étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)

Mention d'avertissement Aucun(e)

Mentions de danger Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

HYMOD® M9400 SG

Date d'émission : 29/06/2021
Date d'impression : 31/10/2025

Numéro de révision: 1.3.1
Page 12 de 12

Conseil en matière de formation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Abréviations et acronymes	Définition
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)
IUCLID	international Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), statut et classification
OSHA	Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée en temps)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008)
EPI	Équipement de protection individuelle
NIOSH	Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis
CERCLA	Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis)
RQ	Quantité à déclarer (RQ), (RQ/% dans le mélange)
STEL	Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
TLV	Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition, États-Unis)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
SVHC	Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
OACI	(aérien)
IMDG	Code maritime international de transport des matières dangereuses
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID	Accord relatif au transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien (IATA)
IMDG	Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)
DOT	(Department of Transportation, États-Unis)
TMD	Transport des marchandises dangereuses), Canada
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
SGH	Appareil respiratoire autonome en pression positive
TSCA	Système général harmonisé (SGH)
	TSCA (Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité